



Présentation du réseau santé mentale Bruxelles Sud-Ouest

27/08/2018

RÉSUMÉ

RÉZONE est un réseau de service dans le domaine de santé mentale actif sur le sud-ouest de Bruxelles. Son objectif est de développer une offre de soins et d'accompagnement en santé mentale cohérente et coordonnée, dans la communauté, s'appuyant sur les choix des usagers et visant leur intégration dans la cité. Depuis 2018, RÉZONE est reconnu comme un réseau social-santé par la COCOF et comme l'antenne sud-ouest du Projet « Psy 107 » bruxellois (plus d'infos sur www.psy107.be).

Initié en été 2006 dans le cadre de l'élargissement des projets « Psy 107 » à l'ensemble du territoire, RÉZONE rassemble plus de 65 services sur le sud-ouest de Bruxelles : des services dans le champ de la santé mentale (hôpitaux, centres de jour, habitations protégées, services de santé mentale...), mais aussi des services dans le domaine de la toxicomanie, du handicap, de la précarité, des services sociaux, des services de logement, d'aide à l'emploi, soit tous ceux qui sont susceptibles d'être mobilisés à un moment ou à un autre de leur parcours par les personnes qui vivent avec un problème de santé mentale. Epsilon s'est impliqué dès le début dans la mise sur pied de RÉZONE, notamment en dégagant du temps de travail pour assurer la coordination.

REZONE s'est donné trois objectifs opérationnels : (1) favoriser l'interconnaissance entre services (2) développer la coordination entre services autour des bénéficiaires (3) développer l'offre de soins et d'accompagnement. Derrière chacun de ses objectifs se cachent des groupes de travail où s'impliquent des acteurs de terrain issus des services partenaires. Ensemble ils développent différents outils et initiatives qui amélioreront la prise en charge des usagers. À suivre sur www.rezone.be.

CONTEXTE

Historiquement, une série de services ambulatoires (Intersecteur Bruxelles-Sud) et hospitaliers en santé mentale se sont réunis régulièrement au sein de la « coordination Bruxelles-Sud », pour échanger sur leurs pratiques respectives et leur articulation. Les discussions portaient sur les modalités d'orientation vers l'hôpital, l'organisation des relais post-hospitaliers, la transmission d'informations. Fonctionnant uniquement sur base de la bonne volonté et de l'énergie des partenaires, la « Coordination Bruxelles-Sud » a fini par s'arrêter, faute de moyens pour la pérenniser.

En juin 2016, alors que la « Coordination Bruxelles-Sud » était « en veille » depuis quelques années, un nouveau réseau a été créé par certains services impliqués dans cet ancien groupement, dont le CSM l'Adret et les Cliniques La Ramée et Fond'Roy (Epsilon). La plate-forme de concertation en santé mentale a soutenu la mise sur pied de ce nouveau réseau dans le cadre du souhait de la ministre de la Santé d'élargir la dynamique de la réforme de la psychiatrie « Psy 107 » à l'ensemble de Bruxelles.

Les constats étaient en grande partie les mêmes : les soins sont fragmentés et il est nécessaire de se coordonner pour offrir aux personnes souffrant de troubles mentaux des parcours de soins correspondant à leurs besoins. L'ambition de ce nouveau réseau est toutefois plus importante. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à se connaître pour mieux travailler ensemble, mais de mettre en place des modalités de collaboration pérennes. Il est surtout apparu que ces enjeux ne concernaient pas seulement les services ambulatoires et hospitaliers spécialisés en santé mentale, mais nombre d'autres services qui accompagnent aussi les personnes souffrant de troubles mentaux.

La fragmentation des soins est donc le problème principal sur lequel REZONE souhaite se pencher. Depuis les années 60, de nombreux services ambulatoires se sont développés en complément de l'hôpital psychiatrique. En conséquence, là où, auparavant, une seule structure — l'hôpital — offrait l'ensemble des services aux bénéficiaires, aujourd'hui de nombreuses structures sont susceptibles d'accompagner une personne souffrant de troubles mentaux. De plus, nombre de services non spécialisés en santé mentale sont impliqués dans le suivi de ces personnes : les sociétés de logements sociaux les hébergent, les maisons d'accueil les accueillent, les services d'accompagnement pour personnes handicapées les accompagnent (pour peu qu'elles aient une reconnaissance comme personne handicapée, ce qui n'est pas rare), sans parler de la première ligne généraliste, les médecins généralistes ou les maisons médicales qui jouent souvent un rôle clef. Cette dynamique a eu indéniablement des conséquences positives, offrant aux personnes souffrant de troubles mentaux la possibilité de vivre une vie pleine de sens dans la communauté, au milieu de tous. La fragmentation des soins qu'elle a générée a toutefois été à la source de nombreux problèmes, que nous souhaitons endiguer aujourd'hui.

(1) Le premier problème est la difficulté d'identifier les bonnes ressources et d'y accéder. Intervenants et bénéficiaires peuvent être perdus face à une offre pléthorique. L'offre de soins est très diversifiée, de qualité, souvent originale et innovante, mais il n'est pas simple d'avoir un aperçu global des ressources disponibles et encore moins d'identifier les ressources les plus pertinentes pour la situation spécifique d'un bénéficiaire. Ainsi, beaucoup de services travaillent avec quelques partenaires privilégiés avec lesquels une relation de confiance s'est établie, se privant de la diversité des services disponibles et courant le risque de créer des trajectoires de soins récurrentes, pas toujours adaptées à chaque bénéficiaire. De plus, certains bénéficiaires ne trouvent simplement pas les soins et l'accompagnement dont ils ont besoin, voire se découragent dans des répétitions de solutions et parcours infructueux.

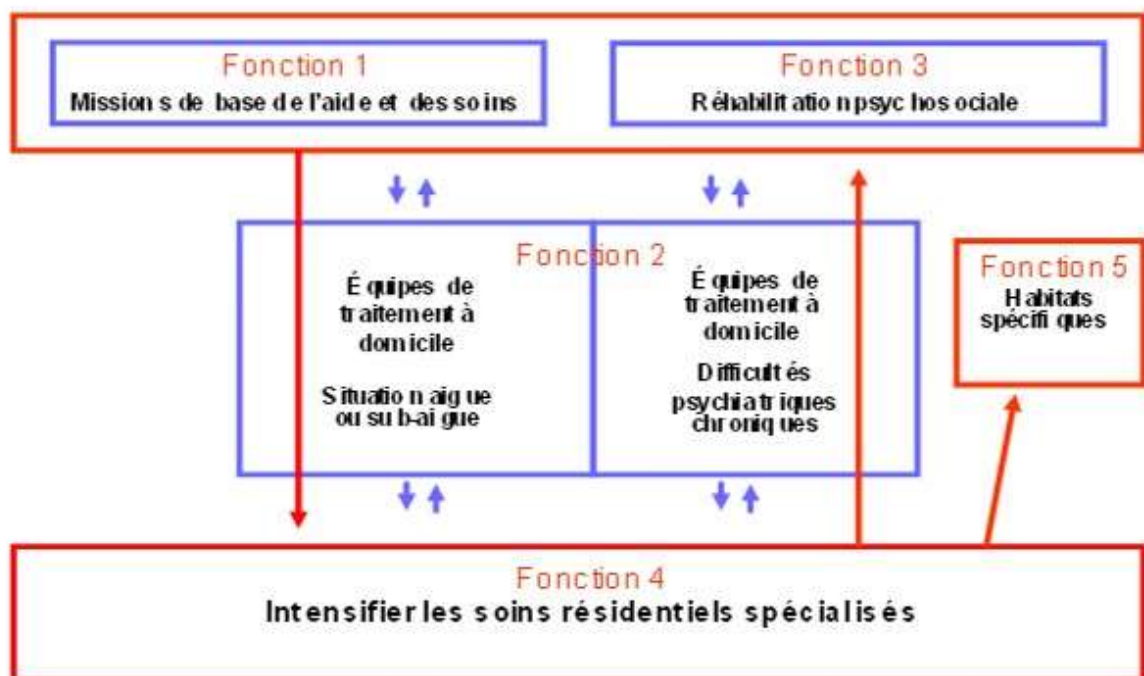
(2) Le deuxième problème est celui de la discontinuité des soins. Même si des ressources adéquates ont pu être identifiées et mobilisées par une personne, les ruptures dans les trajectoires de soins sont légion. Si ces ruptures peuvent être bénéfiques quand elles permettent aux bénéficiaires de prendre une nouvelle direction, de poser des choix, ou aux professionnels de jeter un nouveau regard sur une situation, elles ont parfois des conséquences dramatiques : perte de logement, dislocation familiale, hospitalisations contraintes à répétition. Ainsi, certaines situations pourraient être prises en charge adéquatement en amont, mais, par manque de perspective commune entre intervenants et de réaction collective, la seule solution est parfois l'hospitalisation contrainte. Le manque d'accessibilité ou de disponibilité des ressources appropriées en cas d'urgence et de crise est également responsable de situations parfois dramatiques. Il arrive également que la rupture d'un lien avec un intervenant ait pour conséquence qu'un bénéficiaire disparaisse sans que le travail entamé puisse être poursuivi avec un autre intervenant. Enfin, des intervenants développent parfois pour un même bénéficiaire des projets différents, potentiellement incohérents entre eux, privant le bénéficiaire de la possibilité d'élaborer ses propres objectifs et favorisant les ruptures.

(3) Le troisième problème, enfin, est celui de la faible intégration sociale des personnes souffrant de troubles mentaux. Même si beaucoup de services sont maintenant disponibles dans la communauté, dans le milieu de vie des bénéficiaires, ces derniers évoluent trop souvent essentiellement au sein des services psycho-médico-sociaux. Trop peu d'entre eux ont la possibilité de prendre une réelle place dans la société, d'avoir une utilité sociale qu'ils valorisent, d'incarner les rôles sociaux qu'ils souhaitent : parent, ami, employé, bénévole, aidant, etc.

OBJECTIFS

Face à la fragmentation des soins, l'objectif général de REZONE est de participer à la construction d'une offre de soins de santé mentale globale et intégrée, cohérente, coordonnée, lisible et accessible qui soutient l'intégration sociale des personnes souffrant de troubles mentaux.

REZONE s'inscrit dans la logique de la réforme de la psychiatrie « Vers de meilleurs soins en santé mentale », plus communément appelée « Psy 107 » ou « projets 107 » (plus d'informations sur www.psy107.be). L'objectif de ces projets est de rassembler, sur un territoire donné, les services accompagnant les personnes souffrant de troubles mentaux ou de difficultés psychiques et de construire ensemble une offre de soins qui réponde à 5 grandes fonctions définies par le SPF Santé publique :



Cela dit, même si ces 5 fonctions constituent un point de repère important, REZONE s'est attaché à élaborer ses propres objectifs à partir de l'expérience des services qui ont participé à sa construction. Au démarrage de REZONE, plusieurs actions ont été mises en place pour récolter, auprès des services intéressés, leur évaluation de la situation des soins de santé mentale afin d'opérationnaliser cet objectif général. Nous avons d'abord fait circuler auprès des futurs partenaires un questionnaire en ligne. Nous leur avons demandé ce qui devrait changer, selon eux, dans l'organisation de certains services psycho-médico-sociaux, pour améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes souffrant de troubles mentaux ainsi que d'identifier les problématiques prioritaires. 66 services de tous horizons y ont répondu : première ligne généraliste, santé mentale, toxicomanie, handicap, précarité, logement, emploi, etc. Ensuite, nous avons mis ces contributions en discussion lors de notre première assemblée générale, le 30 septembre 2016, qui a rassemblé 59 services parmi les 81 qui s'étaient alors déclarés intéressés par la dynamique. Ces discussions ont permis de dégager des priorités. Enfin, nous avons institué

un comité de pilotage, constitué de 37 services. Nous leur avons demandé de proposer des projets concrets sur base de toutes ces discussions. Ces projets ont été débattus et nous ont permis de dégager les 3 objectifs opérationnels ci-dessous.

(1) Notre premier objectif est de favoriser l'interconnaissance entre services. Afin de faciliter et de fluidifier l'accès des personnes aux services appropriés, pour pouvoir orienter adéquatement les bénéficiaires, il est nécessaire de se connaître et de se faire confiance. Nous avons besoin de comprendre les modalités de fonctionnement des autres services, d'avoir confiance dans leurs compétences et d'avoir des repères éthiques communs. Cela implique également de partager nos connaissances et nos expertises entre services issus de secteurs différents.

(2) Notre deuxième objectif est de développer la concertation et coordination entre services autour du bénéficiaire. Se connaître et se faire confiance ne suffit pas. Nous avons besoin de modalités pratiques de communication et collaboration qui nous permettent d'offrir un accompagnement cohérent à nos bénéficiaires. Nous avons besoin d'adapter le fonctionnement de nos services, sur certains aspects, et de développer de nouveaux outils pour fluidifier les transitions et clarifier les interventions communes au bénéfice des projets des personnes que nous accompagnons. Il s'agit de développer des modèles de concertation, des outils de coordination, des partenariats entre les services en santé mentale et ceux d'autres secteurs, etc.

(3) Notre troisième objectif est de développer l'offre de soutien à l'intégration sociale des personnes souffrant de troubles mentaux. Il est souvent difficile pour les personnes de passer d'un accompagnement spécialisé offert par les services psycho-médico-sociaux à une participation à des activités sociales accessibles au tout public. Nous avons besoin de développer une offre d'accompagnement transsectorielle qui soutienne nos bénéficiaires dans ce processus. Beaucoup d'idées ont été évoquées : des lieux d'accueil sans condition, du soutien à l'emploi, des équipes mobiles d'accompagnement dans le milieu de vie, des lieux de répit, etc.

PUBLIC-CIBLE

Le public visé par REZONE est constitué de toutes les personnes vivant en Région de Bruxelles-Capitale qui souffrent de troubles psychiques de manière chronique ou qui sont susceptibles d'en souffrir. Nous ciblons particulièrement les personnes fragilisées qui nécessitent des interventions complexes, associant plusieurs acteurs issus de secteurs différents. Ce sont des personnes qui échappent aux dispositifs de soins classiques et qui ont des difficultés à accéder aux soins ou à rester en contact avec les soins sans support spécifique. Dans ce public, nous trouvons, entre autres :

- > Les personnes souffrant de psychose ;
- > Les personnes souffrant de dépendance grave à des toxiques (alcool et drogue) ;
- > Les personnes souffrant de dépendance et ayant une actualité ou un passé de justiciable ;
- > Les personnes souffrant de troubles psychiques et se trouvant dans une situation de précarité ;
- > Les personnes en situation de handicap et souffrant de troubles psychiques ;
- > Les personnes exclues du système de soin classique (sans papier, sans domicile..) ;
- > Les personnes désinsérées socialement en raison de leur parcours psychiatrique.

Par ailleurs, nous considérons également que les proches des personnes souffrant de troubles psychiques font également partie du public cible. Ils ont bien souvent également besoin de soutien pour faire face à la situation de leur proche et, en tant qu'aidant-proche, doivent être considérés comme des partenaires de soins.

PARTENAIRES

REZONE regroupe plus de 60 services actifs sur la zone dont des Services de Santé Mentale, Associations de Médecins généralistes, Maisons médicales, Centres de planning familial, Services d'écoute téléphonique, Services sociaux, entre autres liés aux administrations communales ou aux mutuelles, des services ambulatoire assuétudes et réductions des risques, des centres d'Accueil Post-pénitentiaire, des services d'accompagnement de jour pour personnes âgées, des services de médiation familiale, des services d'accueil de jour sans-abris, de promotion de la santé, le service Santé mentale et exclusion sociale, des Services psychiatriques pour Patients séjournant A Domicile (SPAD) et d'autres équipes mobiles, des services d'aide familiale et de soins infirmiers à domicile, des travailleurs de rue, des Centres de jour, un service d'accompagnement psychosocial par le sport-aventure, des centres de jour pour adultes handicapés mentaux, des entreprises de travail adapté, des services d'insertion socioprofessionnelle, des hôpitaux psychiatriques, des services psychiatriques en hôpital général, des habitations protégées, des centres de posture résidentielle, des communautés thérapeutiques, des maisons d'accueil, du logement solidaire avec adultes handicapés mentaux, des centres d'hébergement pour adultes handicapés mentaux, des sociétés immobilières de service public, des agences immobilières sociales, coopératives de locataires, accompagnement en appartement de transit, accompagnement habitat, dont spécialisés pour personnes handicapées, association de proches et association d'usagers

REZONE participe au « Réseau santé mentale bruxellois » qui regroupe les différentes antennes (Hermes +, Norwest, le projet développé sur l'Est de Bruxelles). Ce Réseau santé mentale bruxellois a été reconnu par le SPF Santé Publique en janvier 2018 comme le projet 107 unique couvrant l'ensemble de la région bruxelloise. Par là même, Rézone a été reconnu comme l'une des 4 antennes de ce projet 107 unique régional.

REZONE est reconnu depuis février 2018 comme « Réseau Social-Santé » par la COmmision COmmunautaire Française (COCOF).

Nous sommes également en étroite collaboration avec la Plate-forme de concertation en santé mentale, avec les autres projets liés à la réforme de la psychiatrie « Psy 107 » (Hermes +, Norwest, le projet développé sur l'Est de Bruxelles) ainsi qu'avec les Fédérations.

Les rôles respectifs du Réseau santé mentale bruxellois, de la Plate-forme et dans antennes locales comme REZONE doit encore être précisé. Il est cependant clair que certaines activités ne peuvent être menées uniquement au niveau de REZONE :

- > Collecter des données sur l'offre de soins bruxelloise et sur les besoins de la population et développer sur cette base des orientations générales pour la région ;
- > Assurer la cohérence au niveau régional de l'offre de soins de santé mentale globale et intégrée ;
- > Organiser collectivement avec les antennes locales certains dispositifs de soins (hospitalisation contrainte, soins à des groupes cibles spécifiques, etc.) ou certains dispositifs d'orientation (centrale d'appel) ;
- > Développer des accords interservices ou intersecteurs à un niveau régional ;
- > Partager et diffuser des expériences de coordination développées à un niveau local.

TERRITOIRE

REZONE est actif sur le sud-ouest de Bruxelles, plus précisément sur les communes d'Anderlecht, Forest, Saint-Gilles, Ixelles, Uccle, Watermael-Boitsfort. Ce territoire a été choisi parce qu'au moment de construire Rézone, ces zones semblaient « non couvertes » par les autres antennes. Il est apparu par la suite que certaines zones de recouvrement existaient. Rézone travaille donc à l'heure actuelle avec les autres antennes pour préciser le sens et la fonction de ces territoires. Cela pourrait amener à une redéfinition du territoire de Rézone.

ACTIVITÉS

Les activités suivantes sont en développement à l'heure actuelle, grâce à l'investissement des différents partenaires au sein des trois groupes de travail.

(1) En rapport avec l'objectif n° 1 (favoriser l'interconnaissance entre les services), nous travaillons à deux projets. Le premier est la création d'une base de données des activités de jour et de groupe, accessible en ligne. L'objectif est de rendre visibles les activités collectives proposées par les services, même si ces activités ne sont pas leur objectif principal. Le dispositif devrait être finalisé d'ici fin 2018. Le deuxième est l'organisation d'une semaine de porte ouverte des services de Rézone (semaine du 18/03/2019) afin de favoriser les échanges directs entre acteurs de terrain.

(2) En rapport avec l'objectif n° 2 (développer la coordination autour du bénéficiaire), nous avons d'abord dû distinguer le travail de coordination autour de l'utilisateur des réunions de concertation avec l'utilisateur.

- > Le travail de coordination fait référence au suivi quotidien du projet de l'utilisateur et de la communication au sein de son réseau de soutien en articulation avec son projet. Ce travail est assuré par un accompagnateur qui a développé une relation de confiance et de proximité avec l'utilisateur.
- > Les réunions de concertation sont des moments ponctuels (mais potentiellement réguliers) de rencontre entre les intervenants/aidants et l'utilisateur, dans le but de préciser le projet de l'utilisateur ainsi que le rôle de chaque intervenant dans ce cadre. Ces rencontres sont organisées par une personne qui garde une position tierce par rapport à la situation.

Pratiquement, nous allons d'abord — via un processus de recherche participatif — décrire les pratiques de coordination autour de l'utilisateur, afin de donner aux personnes qui assument ce type de fonction la visibilité et la légitimité qui leur manque parfois. Les séances d'« analyse en groupe » auront lieu dans le courant du dernier trimestre 2018. Ensuite, nous souhaitons relancer les pratiques de « concertation avec l'utilisateur » issues des projets thérapeutiques et la concertation transversale et financée via l'arrêté royal du 27 mars 2012. Nous souhaitons organiser des formations et de créer un pool d'« organisateurs de concertation » qui se mettrait à disposition des partenaires. Idéalement ceci devrait être développé en collaboration avec les trois autres antennes, via le Réseau régional.

(3) En rapport avec l'objectif n° 3 (développer le soutien à l'intégration sociale), nous souhaitons développer un lieu accessible sans condition pour toutes les personnes fréquentant les services de REZONE. L'objectif serait d'offrir un lieu d'asile, où les personnes puissent aller et venir, où on leur

offre une écoute, mais sans rien leur demander ni projet ni activation. Ce serait aussi un lieu qui permette aux personnes qui seraient trop en difficulté si elles fréquentaient un lieu grand public (académie, club de sport, centre culturel...) de trouver un espace sécurisé qui fasse le pont vers l'extérieur, vers le « hors-psychiatrie ». Pratiquement nous avons imaginé un modèle de lieu d'accueil sans condition, cogéré entre usagers et professionnels, qui offrira de l'écoute et des liens sociaux, mais développera aussi des partenariats, notamment avec des services socioculturels tous publics. À l'heure actuelle, le groupe de travail recherche activement des locaux, des partenaires pour tenir les permanences ainsi des financements pour l'aménagement des lieux.

(4) Enfin, nous avons également travaillé au développement de la fonction « 2 b », soit les services mobiles d'accompagnement dans la durée. Nous avons imaginé, en collaboration avec les services actifs dans la mobilité sur le sud-ouest de Bruxelles un modèle d'organisation des équipes mobiles à deux niveaux : un niveau d'intervention très intensif et flexible organisé à partir d'équipes mobiles spécifiques et un niveau d'intervention axé sur le lien avec la communauté organisée à partir des services ambulatoires existants. Ce modèle d'organisation des équipes mobiles est actuellement en discussion au niveau régional.

Par ailleurs, le processus d'identification des manques et de proposition de projets concrets, entamé en 2016, est toujours d'actualité. Les partenaires de REZONE sont toujours invités à proposer des projets qui répondent selon eux aux enjeux de la psychiatrie que nous avons identifiée ensemble. Leur réalisation dépend bien entendu des ressources de REZONE, c'est-à-dire essentiellement de l'énergie et de l'engagement de ses membres.

--

REZONE/FW/27-08-18